

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7086 Société : RAM 272632

Actif  Pensionné(e)  Autre : 272632

Nom & Prénom : HASSAN JEMEL

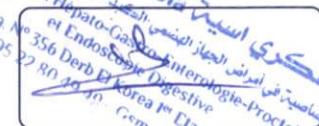
Date de naissance : 01/01/1957

Adresse : EL WAFI A 297 D EROUA

Tél. : 0662135066 Dr. DR. HASSAN JEMEL Total des frais engagés : 163,80 + 300 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/08/2023

Nom et prénom du malade : J. JEMEL HASSAN JEMEL Age : 66 ans

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Douleur

En cas d'accident préciser les causés et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CA.S.A. Le : 22/08/23

Signature de l'adhérent(e) :

C. J. JEMEL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
LA PHARMACIE DE SAINT-PIERRE Imm. 94 Tél. 04 67 32 21 00 Ref. : 06207	18/08/23	563,80

INPE: 0620170810  
ANALYSE

nm. 94, Lote 20

100 of 100

23

• 60 •

500

• 22 •

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

**Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue**

Étapes, étapes et étapes	Étapes	Étapes

## AUXILIAIRES MÉDICAUX

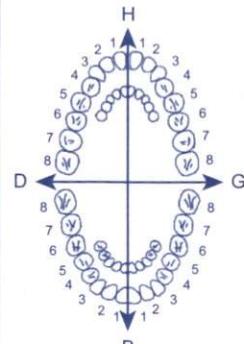
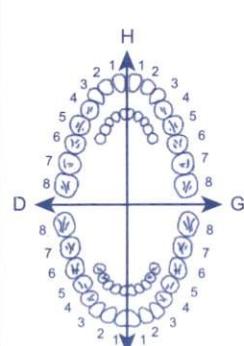
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
				Coefficient des travaux												
				Montants des soins												
				Début d'exécution												
				Fin d'exécution												
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE															
	<table border="1" data-bbox="1585 918 1827 1075"> <tr> <td>H</td><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr> <td>D</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>B</td><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr> <td>G</td><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	Coefficient des travaux
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				Montants des soins												
				Date du devis												
				Date de l'exécution												

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Dr. Assia CHOUKRI

Spécialiste des maladies de l'appareil digestif et du foie

(Maladies de L'œsophage - L'estomac - Des intestins

Du foie - Des voies biliaires - Du pancréas - Cancers digestifs - Cirrhose du foie)

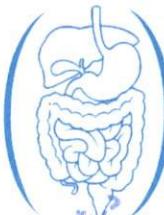
- Proctologie médico-chirurgicale

(Hémorroïdes - Fistule - Fissure anale-Condylome - Abces)

- Fibroscopie - Echographie - Colonoscopie

- Ponction d'acide

- Préparation et suivi de transplantation hépatique



## Ordonnance

Casablanca, le : 08/08/2013 الدار البيضاء، في :

Jemel Hassan

INPE: 062074810

40,40

Metrosulfogl



148 x 3

74,00

lansolysane



245,00

AP floux



148 x 3

148 x 187

REGIONALE

148 x 187

DEROU

148 x 187

12.30

11

Entier

12.30

9

Entier

TS 563.80

~~LA PHARMACIE REGIONALE~~  
Dr. Saad BEN ALLOUN

DR CHOUKRI A.S.D.  
Specialiste en Hepato-  
Gastro-  
et Endoscopie  
D.E.F.D.a. No 356 Derby Ksour  
Tel: 05 22 80 49 10

LOT: 132

EXP: 04-2027

Laboratoires SOTHEMA  
CARBOSYLANE  
Boîte de 96 gélules (48 doses)



PPV 74.00 DH



6 118001 070893

maphar

Boulevard Akhlaq n°6  
Quartier Industriel Sidi Benhousse-Casablanca - Maroc

FORTRANS SAC B4

P.P.V.: 142,20 DH



6118001181209

LOT: A50090  
Exp: 12/2025

METEOSPASMYL® B 20 caps molles

Alvéoline citrate 60 mg / S-méticone 300 mg

P.P.V.: 40,40 DH

Distribué par COOPER PHARMA  
41.rue Mohamed Diouri - Casablanca



6 118001 100293

LÉVENTEROL®

49,90 DH

Lot: 02204402

Per: 03-2025

A consommer de préférence

avant fin :

Lot N° :

Voir ci contre



Importateur Exclusif  
BIOCOPEX MAROC BP 126 Nouaceur  
www.biocodex.ma  
P.P.C: 245,00 DH